

Le collaboratif : un atout et une force pour le monde rural



*Par Vincent Panier,
Président de base10, plateforme digitale d'économie collaborative appliquée
aux espaces de travail*

Au sein des territoires ruraux, il existe une vraie proximité. Les élus connaissent personnellement la plupart des administrés, chefs d'entreprises et d'exploitations, acteurs sociaux de leur territoire. Ils comprennent ce qui s'y passe, sont capables d'estimer directement ce que chacun peut/veut faire. La taille humaine est l'essence même du monde rural. Plus l'organisation est à taille humaine, bien comprise, proche de ces particuliers qui ont adopté le collaboratif, plus ils sont proches du collaboratif.

Certains d'entre eux sont de droite, d'autres de gauche, et beaucoup « sans étiquette », à bonne distance des circonvolutions, contingences et exigences jacobines des partis. Clairement, ils ont été élus, sur place, parce qu'ils sont les plus capables de prendre les décisions et d'agir, directement au bénéfice du territoire. On n'a pas d'*a priori*. Ça semble une bonne idée. Ça ne coûte rien. On essaie, on voit, on corrige. C'est comme ça que se met en place le collaboratif, pas avec un plan d'infrastructures à millions sur 10 ans !

Le « **collaboratif de masse** » qui s'est développé depuis une dizaine d'années chez les particuliers à l'instar de Blablacar, Le Bon Coin, Uber ou encore Wikipedia, et leurs millions de membres contributeurs, offreurs, demandeurs... **a d'énormes avantages en monde rural.**

L'avantage de « désenclaver » par la nature même de la création/diffusion digitale. Lequel d'entre nous n'est pas contributeur sur Wikipédia, pour partager ses connaissances sur sa commune, son histoire, son développement, son patrimoine ? L'atelier d'armurerie du village a restauré minutieusement une arme historique pendant tout l'hiver. Souhaite-t-il la céder qu'il peut la proposer aux quatre (bons) coins de France, et du monde, discuter, l'échanger.

L'avantage aussi, d'« optimiser les moyens existants ». Minimiser le gaspillage, la sous-utilisation des moyens. Les réactiver et les mutualiser pour donner une nouvelle dynamique. C'est typiquement ce que propose le collaboratif. Quand des bureaux, des places de parking, des voitures etc. sont sous-utilisés, les mettre à disposition à la 1/2 journée, les rendre à nouveau utiles, c'est créer de la valeur sociale supplémentaire à coût zéro, en optimisant l'existant.

L'avantage, enfin, du COLLABORATIF, c'est d'être mis en œuvre par des « personnes humaines » et non par des « exécutants de procédure ». Ainsi, la personne qui vous ramène en covoiturage sur 300 km, avec qui vous avez sympathisé en parlant de la taille des rosiers ou des vacances à Alicante, cette personne va faire le détour de 4 kilomètres pour vous déposer sur la ferme isolée de votre cousin. Ça, c'est du collaboratif, « human inside ».

base10

Bien sûr, ce n'est pas garanti, pas obligatoire, pas systématique, pas codifié, par normé iso14000. Mais c'est évalué, et ça existe souvent. Et aucun autre système ne peut mettre en œuvre autant de solutions singulières. **Ces solutions singulières, en milieu rural**, en habitat éparé, avec des foyers isolés, cette « finition humaine » du service, avec son bonus émotionnel, même si on ne la chiffre pas, **c'est beaucoup de valeur !**

Face aux caprices et aux aléas de la nature, aux nécessités de l'agriculture, le monde rural a très tôt développé des modèles d'entraide, de solidarité, de coopération. Partant du terrain et consolidant par strates significatives, basés à la fois sur la mise en commun et sur la confiance et la responsabilité individuelles, ces modèles ont donné les grandes coopératives et les grandes mutuelles de l'économie sociale française. Cet état d'esprit, valorisant à la fois la base pragmatique « terrain » et l'efficacité du partage/mise en commun, constitue un **bon terreau pour développer le COLLABORATIF.**

Le monde rural a toutes les raisons pour que ses organisations et collectivités soient les premières à adopter le mode COLLABORATIF.